

LA SAINT-HADOPI EN NOVEMBRE...

A l'occasion d'un séminaire sur «Les contenus créatifs en ligne» qui s'est ouvert jeudi dernier à Paris, la Ministre de la Culture et de la Communication Christine Albanel s'est voulu rassurante quant à l'avancée de son projet de loi «Création et Internet», anciennement surnommé Loi Hadopi.

La Ministre a précisé, «il y a un agenda parlementaire très chargé. C'est une bataille. Mais je sens beaucoup de volonté politique autour de ce texte». Un engouement partagé par les industriels de la musique, dont le Syndicat National de l'Édition Phonographique, qui avait envoyé récemment une lettre ouverte au Président de la République. Le SNEP s'inquiétait d'un nouveau retard de l'examen de la loi pour cause d'agenda parlementaire surchargé.

Christine Albanel a indiqué avoir «bon espoir» que sa loi soit examinée «par le Sénat en novembre», puis par l'Assemblée «dans la foulée». Le message semble être bien passé, le Président de l'Union des Producteurs Phonographiques français Indépendant s'est dit «ravi» de cette nouvelle.

Seulement, les semaines qui nous séparent de novembre ne joueront sûrement pas en la faveur du projet de loi. La **pétition du magazine SVM** continue de recevoir de nombreuses signatures (presque 35 000 aujourd'hui), et du côté de Bruxelles, le projet de loi Paquet Telecom qui ressemble en de nombreux points au projet français sera soumis dès demain aux eurodéputés...

Dernier obstacle, la crainte d'un amalgame avec le fichier Edvige, censé répertorier de manière informatisée, certains groupes ou individus «susceptibles de porter atteinte à l'ordre public»... Rappelons que la loi «Création et Internet» voudrait répertorier elle, les individus qui porteront atteinte à la création en téléchargeant illégalement. Attention donc de ne pas mettre tous les pirates dans le même panier...

Source : **La Tribune**

VOD

SOYEZ SYMPAS, TÉLÉCHARGEZ

Les vidéos-clubs n'ont qu'à bien se tenir. Ils seront sûrement amenés à disparaître ou à se diversifier dans les années à venir. Pourquoi sortir de chez soi, louer un film et le regarder, puis retourner en magasin pour le rendre, alors que de chez soi, avec sa télécommande ou sa souris, quelques clics suffisent ?

Surtout qu'aujourd'hui, les délais entre les sorties sur supports physiques et les sorties en format numérique s'amenuisent de plus en plus... Bientôt même, la VOD sera disponible avant son cousin physique. Aujourd'hui déjà, Canal+ a annoncé qu'il lancerait, le 2 octobre prochain, le film Disco sur CanalPlay et Canal+ Mobile, soit le même jour que la sortie du film en DVD.. Un succès que l'on doit surtout à la démocratisation du Haut Débit en France.

Les chiffres du dernier baromètre VOD GfK-NPA confirment ce succès. Durant les six premiers mois de l'année, près de six millions de téléchargements de vidéos payantes ont été comptabilisés en France, soit plus de 30 000 vidéos par jour !

Des chiffres qui ont doublé en moins d'un an ! Mais malgré les ventes en hausse, les prix eux n'ont pas pour autant baissé, pire, ils sont également en hausse. Le prix moyen était de 3,80 euros en juin dernier, contre 3,30 euros, à la même période en 2007...

Source : <http://www.journaldunet.com/breve/31603/vod--le-marche-francais-a-presque-double-en-un-an.shtml>



Télévision

AROUND THE WORLD

En partie en réponse aux résultats de l'enquête qu'avait lancée **Univers Freebox** en mai dernier, Free vient d'intégrer pas moins de 20 nouvelles chaînes étrangères sur le bouquet de Freebox TV !

A priori, elles devraient rester gratuites et donc faire partie intégrantes du bouquet Basic. Les pays concernés vont de la Suède au Brésil en passant par le Maroc...

Un joli cadeau pour les 36% de Freenautes qui avaient déclaré regarder régulièrement les chaînes étrangères de Freebox TV. De quoi également confirmer la première place de Free au classement des offres TV par ADSL, réalisé par Infos du Net au début du mois (cf. **édition du 9 septembre**).

La liste complète peut être consultée ici : <http://www.universfreebox.com/article6159.html>

FAI

SAMSUNG LIVRE ORANGE

Le constructeur coréen vient d'accomplir sa tâche et vient de livrer à Orange, des centaines de décodeurs TV. En juin dernier, Orange avait indiqué que Samsung n'avait pas été capable de répondre à son «calendrier serré» (cf. **édition du 19 juin**). Pour palier à ce retard, des décodeurs moins sophistiqués d'un autre constructeur coréen avaient été livrés dans un premier temps.

Aujourd'hui, les nouveaux abonnés se verront désormais livrer le décodeur définitif de Samsung, tandis que les anciens le recevront avec un bon de retour aux frais de l'opérateur de boucle locale pour renvoyer l'ancien.

Attention, les anciens boîtiers ne seront plus pris en charge après le 4 novembre...

Source : <http://www.generation-nt.com/decodeur-tv-orange-samsung-shd85-actualite-157691.html>

